

Montbéliard, le 11 octobre 2017

Note de service N°3

Circonscription
MONTBELIARD 1
Fabienne Vieille Marchiset
Inspectrice de l'Education
Nationale

☎ 03 81 91 24 67
06 82 15 54 33
06 76 73 12 78
✉ ce.ienm1.dsden25@ac-
besancon.fr

Direction des Services
Départementaux
de l'Education nationale

Formations Pédagogiques

Année scolaire 2017 - 2018

Le plan de formation présenté ci-dessous est le fruit de la réflexion commune des circonscriptions de Montbéliard. Il répond aux axes prioritaires académiques en référence aux orientations départementales et académiques.

Ces thématiques sont déclinées en deux formats : des animations de circonscription, arrêtées sur plusieurs zones de notre circonscription, et des parcours m@gistère dont je vous remercie de bien respecter les créneaux.

Je sais pouvoir compter sur votre pleine et entière collaboration. Je vous souhaite d'excellentes formations.

Textes de référence :

- *Circulaire n° 2013-019 du 4 février 2013 : Obligations de service des personnels enseignants du premier degré.*
- *Circulaire n°2013-123 du 13 août 2013 : Evolution des modalités de formation continue : formation à distance des professeurs des écoles.*
- *DGESCO MAF-2 n° 2016-293 : Revitalisation de la formation des personnels du premier degré.*

Sommaire :

1. Plan de formation 2017– 2018
2. Quotité de service
3. Modalités de travail
4. Formations spécifiques

1. Plan de formation 2017 – 2018

		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	
PROJET D'ÉCOLE					
Présentiel (2h00) <i>Temps dédié à la rédaction du projet (Total de 8 heures : 2 heures sur le plan de formation pédagogique + 6 heures prises sur la journée de solidarité)</i>		Rédaction du projet d'école : cadrage <i>(Une présentation à ce sujet sera dispensée aux directeurs le 16 octobre)</i>			
MATHÉMATIQUES Faire chercher et raisonner en mathématiques, différencier					
Présentiel Conférence (3h00)		Cyril PASTEUR et Hervé GRANDPERRIN : <i>(31 janvier)</i> La construction du nombre	Alfred Errera <i>(6 décembre)</i> Que dévoilent les erreurs et comment les exploiter ?	Alfred Errera <i>(13 décembre)</i> Que dévoilent les erreurs et comment les exploiter ?	
M@gistère	Présentiel (2h00)	MATHÉMATIQUES - Focale sur la différenciation			
	Distanciel (4h00)				
FORMATION DIFFERENCIÉE (Parcours M@gistère)					
Formations optionnelles / M@gistère (4h00 en distanciel ou 4h00 hybride) Inscription du 11 au 18 octobre Ouverture des parcours du 20 octobre au mois de mai https://goo.gl/forms/cyFOSYKT2pGF0N712		« Bâtir des séquences d'anglais au cycle 2 » <i>(4h distanciel - Parcours proposé également en 2016-2017)</i>			
		« Entrer dans l'histoire des arts par les arts visuels » <i>(2h distanciel, 2h présentiel)</i>			
		« Le chant choral à portée de voix et de gestes » <i>(2h distanciel, 2h présentiel)</i>			
		« Education aux médias et à l'information - un enjeu citoyen » <i>(4h distanciel)</i>			
		Demi-journée académique AGEEM <i>(présentiel)</i>	« Agir sur le climat scolaire dans le premier degré » <i>(4h distanciel - Parcours proposé également en 2016-2017)</i>		
		« A l'école, je pense, je m'épanouis, je réussis »	« Initiation à la programmation et robotique » <i>(2h distanciel, 2h présentiel)</i>		

		« Former les enseignants au et par le numérique, quels enjeux ? » (4h distanciel)
		« Apprendre à porter secours » (2h distanciel, 2h présentiel)
		« La démarche d'investigation en sciences aux cycles 1, 2 & 3 » (4h en distanciel)
		« Les valeurs de la République » (4h en distanciel)
PAP		
M@gistère	Distanciel (1h00)	« Prendre en compte les besoins des élèves : du cadre à la pédagogie »
	Présentiel (2h00)	Appropriation d'outils et mise en œuvre dans la classe
DIVERS		
Journée de solidarité (6h00)		Rédaction du projet d'école (travail en équipe) - 2 heures à programmer avant les vacances de Noël pour les équipes d'école, - 4 heures en 2 fois deux heures au choix des équipes entre janvier et juin 2018.
Journée à disposition des autorités académiques (6h00)		

NB :

- Les enseignants exerçant dans un cours multi-niveaux seront systématiquement inscrits dans le cycle dans lequel ils ont le plus d'élèves.
- Les enseignants complétant des temps partiels seront obligatoirement inscrits dans le cycle dans lequel ils ont la quotité de travail la plus élevée.

Modalités d'inscription aux parcours M@gistère optionnels du 11 au 18 octobre
Les enseignants s'inscriront en utilisant le formulaire disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://goo.gl/forms/cyFOSYKT2pGF0N7I2>

2. Quotité de service

Quotité de service	Formations en circonscription (18 heures)						
	Temps de formation	Projet d'école	Mathématiques			Parcours M@gistère « au choix »	PAP
			Conférence	Distanciel	Présentiel		
100 %	18h00	2h00	3h00	4h00	2h00	4h00	3h00
75 %	15h00	2h00	3h00	4h00	2h00	4h00	<i>Facultatif</i>
50 %	9h00	2h00	3h00	<i>4h00</i>	<i>Facultatif</i>	<i>facultatif</i>	<i>Facultatif</i>

- NB :
- Tous les personnels sont concernés par la journée de solidarité et par la journée à disposition des autorités académiques et ce en fonction de leur quotité de travail.

3. Modalités de travail

Comme les années précédentes, il sera possible de travailler en équipe sur les parcours M@gistère depuis un seul compte enseignant. Si vous retenez cette organisation, il sera nécessaire de la communiquer en complétant ce formulaire (un seul formulaire par groupe de travail) :

<https://goo.gl/forms/qI4SSLMI8dMHalwE2>

4. Formations spécifiques

	Durée	Secteur de collège	Date
<p align="center">Stage « La construction du nombre au cycle 2 »</p> <p><i>Enseignants de CP et/ou CE1 (public désigné)</i></p>	5h15	Secteurs de ROUGEMONT / CLERVAL	Lundi 25 septembre 2017
		Secteur de VOUJEAUCOURT	Lundi 11 décembre 2017
		Secteurs de BART et L'ISLE-SUR-LE-DOUBS (1 ^{er} groupe)	Lundi 18 décembre 2017
		Secteurs de SANCEY et L'ISLE-SUR-LE-DOUBS (2 ^{ème} groupe)	Vendredi 22 décembre 2017

Pour les enseignant(e)s qui ont suivi ou qui vont suivre le stage sur « La construction du nombre au cycle 2 », une formation sur la lecture au CP/CE1 leur sera dispensée à la place du M@gistère présentiel de Mathématiques (2h00)

	Durée	Lieu	Date
<p align="center">Réunion des directeurs</p> <p><i>Directeurs (public désigné)</i></p>	3x1h20 (4h00)	Maison des Associations – L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	Lundi 16 octobre 2017
		Lieu à définir	Date à définir
		Lieu à définir	Date à définir

Ces temps de réunion remplaceront le parcours M@gistère « au choix » de 4h00.

	Durée	Lieu	Date
Formation « PNN / PNE » <i>Public désigné</i>	3x3h00 (9h00)	E.E. VOUJEAUCOURT	Mercredi 20 septembre 2017
		E.E. VOUJEAUCOURT	Mercredi 11 octobre 2017
		Lieu à définir	Date à définir

Ces 9h00 de formation seront prises sur les 18h00 du plan de circonscription.

Concernant les 9h00 restantes, les enseignants participeront aux formations sur les Mathématiques en fonction de leur quotité de travail (conférences et m@gistère)

Répartition des 108 heures :

	Conseil d'école	Travaux en équipes Réunions avec les parents Des travaux en équipes pédagogiques (activités au sein des conseils des maîtres de l'école et des conseils des maîtres de cycle) ; - à l'élaboration d'actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison entre l'école et le collège ; - aux relations avec les parents ; - à l'élaboration et au suivi des projets	Formations. Pédagogiques P : Présentiel D : Distanciel	Action directe auprès des élèves APC les 3 volets	Organisation de l'APC Un temps de travail consacré à l'identification des besoins des élèves, à l'organisation des activités pédagogiques complémentaires et à leur articulation avec les autres moyens mis en œuvre dans le cadre du projet d'école pour aider les élèves, notamment au titre de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, de la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » et de l'amélioration de la fluidité des parcours entre les cycles.	TOTAL
Enseignant à 100%	6 h	24 h	18h : 9P+9D	36h	24h	108 h
Enseignant à 50 % devant classe.	3 h	12 h	9h : 5P+4D	18h	12h	54h
Enseignant à 75% devant classe	6 h	18 h	15h : 7P+8D	24h	18h	81h
Directeurs (1 à 2 classes)	6 h	24 h	18h : 9P+5D <i>+ 3x1h20 de « réunion directeurs »</i>	30h	24 h	102 h + 6 h (décharge d'APC liée aux fonctions de direction)
Directeurs (3 à 4 classes)	6 h	24 h	18h : 9P+5D <i>+ 3x1h20 de « réunion directeurs »</i>	18h	24 h	90 h + 18 h (décharge d'APC liée aux fonctions de direction)
Directeurs (5 classes et +)	6 h	24 h	18h : 9P + 5D <i>+ 3x1h20 « réunion directeurs »</i>	0h	24 h	72 h + 36 h (décharge d'APC liée aux fonctions de direction)